LE LIBER THESAURI OCCULTI DE PASCALIS ROMANUS, TRAITÉ D'INTERPRÉTATION DES SONGES DU XII^e SIÈCLE

PAR
SIMONE ROSET

AVANT-PROPOS

L'oniromancie ou divination par les songes fut de tout temps reconnue et acceptée comme procédé pour connaître l'avenir. La littérature antique et médiévale présente un grand nombre d'exemples de songes qui montrent la foi qui lui était universellement accordée. Les religions chrétienne et musulmane ne l'ont pas condamnée.

Le Liber thesauri occuli de Pascalis Romanus est un des nombreux traités médiévaux consacrés à ce mode de divination.

CHAPITRE PREMIER

PASCALIS ROMANUS

- Milieu. Les contacts entre Byzance et l'Occident, au XII^e siècle, sont dus à trois causes principales : recherche des reliques, querelles théologiques, désir de traduire de nombreux ouvrages du grec en latin. Une colonie de traducteurs italiens se forme à Byzance, dont fait partie Pascalis Romanus.
- Vie. On ne sait de la vie de Pascalis Romanus que ce que révèlent les préfaces de ses ouvrages. Il résida à Constantinople de 1158 à 1169. Il s'est beaucoup intéressé à la médecine, mais rien ne prouve qu'il ait été médecin.
- Œuvres. Outre le Liber thesauri occulti, on doit à Pascalis Romanus trois traductions : celle d'un dialogue entre un juif et un chrétien attribué à Anastase du Sinaī ou Disputatio Judeorum contra sanctum Anastasium; celle d'un traité hermétique de l'époque impériale, les Cyranides; celle de la vie de la Vierge du moine Epiphane ou Ystoria beate Virginis Marie.

CHAPITRE II

LE « LIBER THESAURI OCCULTI »

Ecrit en 1165 à Constantinople, le Liber thesauri occulti nous est conservé par cinq manuscrits, dont deux seulement sont complets, celui de Paris et le lat. 4436 du Vatican. Les cinq manuscrits se répartissent en deux groupes : Paris, Bibl. nat., lat. 16610 et Vatican, Ottob. lat. 1870 d'une part; Oxford, Bibliothèque Bodléienne, Digby 103, Vatican, lat. 4436, et Londres, British Muséum, Harl. 4025, d'autre part.

CHAPITRE III

SOURCES DU PREMIER LIVRE DU « LIBER THESAURI OCCULTI »

A la fin de son prologue, Pascalis Romanus fait un exposé très imprécis et très incomplet de ses sources. En fait, il utilise de nombreux auteurs scientifiques, dont certains à travers des écrits non identifiés de troisième ou de quatrième main, en particulier inspirés de Galien. Il emprunte ses idées philosophiques aux néoplatoniciens. Il fait un usage très restreint des sources littéraires proprement dites, et se laisse beaucoup influencer par la Bible.

CHAPITRE IV

ÉTUDE DU PREMIER LIVRE DU « LIBER THESAURI OCCULTI »

Théories physiologiques. — Pascalis expose ses théories sur la physiologie humaine, toutes empruntées à Guillaume de Conches et à des écrits d'inspiration galénique et aristotélicienne. A Guillaume de Conches, il prend sa définition du sommeil, que l'on trouve dans le De philosophia mundi et dans les Gloses sur Macrobe. Il adopte la cosmologie humaine des idées galéniques (théories des quatre humeurs, des quatre qualitates, des trois spiritus...). Il est possible de faire de nombreux rapprochements avec les Parva naturalia d'Aristote, quoique leur influence soit moins grande que celle de Galien.

Justification de la divination par les songes. — L'oniromancie est acceptée par la religion chrétienne, mais il faut faire la distinction entre les songes qui ont une valeur prémonitoire et les autres qui sont assimilés aux différentes sortes de divination interdites, dont Pascalis Romanus exclut l'astrologie. Les arguments invoqués sont essentiellement des exemples de songes empruntés à la Bible.

Causes et origines des songes. — La valeur du songe dépend à la fois de l'âme et du corps, et en particulier de la pureté du sang et de « l'esprit principal ». Les songes peuvent être envoyés par les puissances divines ou par le démon. Les trois « facultés », raison, passion et volonté, selon qu'elles s'orientent vers le bien ou vers le mal, provoquent des songes bons ou mauvais.

Différentes catégories de songes. — Pascalis Romanus emprunte à Chalcidius la théorie des trois « raisons » des songes qui peuvent être dus à une émotion, à une préoccupation ou à une révélation divine. Mais il adopte la classification de Macrobe qui distingue trois sortes de songes à valeur prémonitoire : le somnium, la visio, l'oraculum, et deux sortes dont il ne faut pas tenir compte, sinon pour faire un diagnostic : l'insomnium et le fantasma.

Conseils pour obtenir des songes prémonitoires. — L'auteur fait une énumération de procédés qui permettent de voir des songes vrais, procédés ou superstitieux, relevés principalement dans le Liber lapidum de Marbode, ou empiriques, certains aliments plus ou moins digestes par exemple provoquant des cauchemars.

CHAPITRE V

SOURCES DE LA CLEF DES SONGES (LIVRES 11 ET 111 DU «LIBER THESAURI OCCULTI»

Pascalis Romanus consacre deux livres à l'interprétation des songes proprement dite. Il y a traduit partiellement - et il est le premier, semble-t-il, à l'avoir fait — deux traités grecs, celui d'Artémidore Daldianos, du 11e siècle, et celui d'Achmet qui fut écrit entre 813, début du règne du calife Al-Mamoun qui est y cité, et 1165, date à laquelle Pascalis Romanus l'utilise. Une partie de la clef des songes (lib. III, 3-15) est constituée par la copie de la traduction du traité d'Achmet par Leo Tuscus, en 1176; cet ouvrage est l'intermédiaire par lequel Achmet fut connu en Occident; on en conserve, entre autres, deux traductions françaises du xive siècle contenues l'une dans le manuscrit fr. 1317 de la Bibliothèque nationale de Paris, l'autre dans le manuscrit lat. 4º 70 de la Bibliothèque nationale de Berlin, l'auteur de cette deuxième version ayant, pour la rédaction de sa préface, utilisé le Liber thesauri occulti. On relève également des interprétations empruntées à un ouvrage arabe, ce qui montre que Pascalis Romanus a rapporté des croyances d'origine arabe, sans que rien ne prouve qu'il ait lui-même connu la langue. En outre, la source d'un certain nombre d'interprétations n'a pas été retrouvée.

CHAPITRE VI

ÉTUDE DE LA CLEF DES SONGES

Plan. — Pascalis Romanus commence par prendre en considération les circonstances dont dépend la valeur du songe et ses délais de réalisation. Puis il envisage les différents personnages qui peuvent apparaître au dormeur et qui, selon leur qualité, prononcent des paroles vraies ou fausses.

Il semble avoir voulu consacrer le premier livre au problème religieux, à l'apparition de personnages importants, à la mort, aux astres considérés du point de vue astrologique, et le deuxième livre à la nature. Mais l'adjonction d'une partie de la traduction de Leo Tuscus, qui ne correspond pas à l'esprit dans

lequel est rédigé le reste de la clef des songes, rompt avec cette ébauche de plan. Pascalis Romanus a donc interrompu son ouvrage et cette addition est due à un copiste inconnu qui travailla après 1176.

Méthodes de travail. — La clef des songes est une compilation inorganique; l'auteur ne suit pas l'ordre observé par ses sources; il les modifie dans un sens chrétien et garde une certaine liberté dans l'interprétation des textes traduits.

CHAPITRE VII

ÉTUDE DE LA FORME

Le style de Pascalis Romanus fait appel aux procédés classiques de l'amplificatio. Son vocabulaire comporte de nombreux mots d'origine grecque, quelques-uns même n'ont pas d'équivalent latin et sont simplement latinisés. Comme la plupart des auteurs du moyen âge, Pascalis Romanus n'observe pas les règles de la syntaxe classique.

CHAPITRE VIII

RECHERCHES SUR LE SONGE DANS LA LITTÉRATURE MÉDIÉVALE ET SUR L'EMPLOI DU « LIBER THESAURI OCCULTI »

La littérature romanesque et historique médiévale, tant en latin qu'en français, relate un grand nombre de songes. Rarement il y est fait appel à un interprète; exceptionnellement on signale l'emploi d'un traité d'interprétation, sans jamais d'ailleurs préciser duquel il s'agit.

Il est possible de faire des rapprochements entre certains de ces songes et les interprétations de Pascalis Romanus, surtout en ce qui concerne la qualité des personnes qui apparaissent au dormeur et les délais de réalisation des songes. Mais il est question là de principes depuis toujours établis. En fait, il ne semble pas que le Liber thesauri occulti ait été utilisé.

CONCLUSION

Le principal intérêt du *Liber thesauri occulti* réside dans le fait que Pascalis Romanus fut, dans l'état actuel de nos connaissances, le premier traducteur des traités d'Artémidore et d'Achmet en latin.

APPENDICES

1. Extrait de la traduction française de Leo Tuscus contenue dans le manuscrit fr. 1317 de la Bibliothèque nationale de Paris.

- 2. Préface de la traduction française de Leo Tuscus contenue dans le manuscrit lat. 4° 70 de la Bibliothèque nationale de Berlin et extrait de cette traduction.
- 3. Concordance entre les chapitres d'Achmet employés par Pascalis Romanus et la traduction latine de Leo Tuscus.
- 4. Notes sur les Gloses sur Macrobe de Guillaume de Conches et extrait du passage consacré à la classification des songes.

ÉDITION

Edition intégrale du *Liber thesauri occulti* de Pascalis Romanus d'après le manuscrit lat. 16610 de la Bibliothèque nationale de Paris avec les variantes des quatres autres manuscrits et l'indication des sources. *Index nominum*. Glossaire.

The product of the second of t

ment of higher party of Milling of the party frames and the first of t